



Rencontre avec la Ministre des Armées 11 juin 2019

Une délégation* de notre fédération a été reçue le 11 juin dernier par Mme Florence PARLY, ministre des Armées, accompagnée de son conseiller social M. Thibault de VANSAY de BLAVOUS.

Dans ses propos liminaires la CGT a réaffirmé son attachement aux valeurs de paix. En appui sur les nouvelles révélations sur l'utilisation d'armes française vendues par la France à l'Arabie Saoudite dans le conflit au Yémen, notre Fédération a rappelé notre position sur les ventes d'armes qui ne doivent pas être considérées comme des marchandises. Les contrats exports de matériels de guerre sont aujourd'hui insuffisamment contrôlés et encadrés par la représentation nationale ce qui entraîne les dérives actuelles.

Mme PARLY a semblé agacée par le sujet. Même si elle a reconnu que « *le conflit au Yémen ne se résoudra pas par les armes* » pour autant, ces ventes sont justifiées notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Yémen étant un foyer de développement de Daesh et d'Al Qaida. D'une part, pour la ministre, la FRANCE doit honorer ses contrats passés. Arguments plus que contestables pour la CGT. Difficile en effet d'accepter l'idée, que la FRANCE travaille à un règlement pacifique du conflit, tout en vendant des armes aux membres de la coalition, qui interviennent aux YEMEN et tuent des milliers de victimes innocentes. D'autre part, la France a, dans un passé récent, annulé des commandes d'armement sans aucun problème. D'ailleurs d'autres pays d'Europe ont gelé leurs livraisons d'armes à la suite de la crise humanitaire qu'entraîne la guerre civile au YEMEN.

Concernant le statut du SIAé, la position de la ministre est exactement le même que l'année dernière. Elle attend les conclusions du rapport Ebraly pour se positionner, tout en affirmant qu'elle souhaite que le SIAé reste sous contrôle public... ce qui laisse tout de même de vastes possibilités d'évolution statutaire vers un mode de fonctionnement privé ! La CGT a réaffirmé son exigence du maintien du SIAé au statut actuel. (*Voir compte spécifique SIAé*)

Sur la création d'une société commune entre Naval Group et Fincantieri, la ministre a confirmé son soutien à ce rapprochement, qui selon elle, permettra à ces deux entreprises de gagner des contrats exports en s'alliant plutôt qu'en se concurrençant. Elle a confirmé la velléité des PDG de ces deux entreprises de fusionner la quasi-totalité de leurs activités auquel elle se dit opposée. Pour autant, là où la ministre voit cette création d'une société commune comme une fin en soi, les discours en interne de l'entreprise sont tout autres, et cette nouvelle société présentée comme un point d'étape vers une future alliance voulue aussi par un certain nombre de responsables politiques, ce que craint fortement la CGT. Au-delà des questions de souveraineté, d'indépendance industrielle et stratégique en matière de maîtrise des matériels militaires nationaux, les conséquences sociales d'une telle opération seraient dramatiques.

Sur les questions sociales, en appui sur le conflit à l'AIA de BORDEAUX qui secoue l'établissement depuis près de 6 mois sur les questions salariales et de pouvoir d'achat, la CGT a réaffirmé son opposition aux décisions prises par ce gouvernement depuis 2 ans. La poursuite du gel des salaires jusqu'en 2022, la hausse injustifiée du la CSG, le rétablissement du jour de carence, sont autant de mesures qui ont conduit à une dégradation forte du pouvoir d'achat des salariés sous statut public. Le nombre de démissions d'ouvriers d'état, de fonctionnaires et de contractuels, en forte hausse au ministère des armées, démontre d'ailleurs une attractivité de plus en plus faible des emplois au sein du Minarm. La ministre s'est dit consciente de cette situation et a confirmé que le Minarm intervient auprès de la Fonction Publique, pour ouvrir des discussions sur les abattements de zone et les indemnités de résidence. Nous avons cependant senti une certaine impuissance voire un manque de conviction à intervenir fortement, pour faire bouger les directives de Bercy et la rigueur salariale imposée par le gouvernement.

Mme PARLY n'a d'ailleurs pas souhaité commenter le projet de réforme de transformation de la Fonction Publique, ni celui de la future réforme des retraites. Une ministre droite dans ses bottes, solidaire de la politique gouvernementale et des orientations de Mr MACRON ... et donc co-responsable de la dégradation des conditions de vie des salariés et retraités.

Notre Fédération a d'ailleurs fait part de son inquiétude sur l'enracinement du vote d'extrême droite que confirment les résultats des dernières élections européennes. Nous avons dénoncé la responsabilité du locataire actuel de l'Élysée comme de ses prédécesseurs. Les politiques de régression sociale menées ces dernières années ont entraîné une montée de la pauvreté, de la précarité et de la détresse sociale sur lesquelles le Rassemblement National fait fructifier son électorat. Mr MACRON devra assumer pleinement ses choix et ses actes et surtout pleinement ses responsabilités sur les conséquences dangereuses qu'entraînent sa politique. Là non plus la ministre n'a apporté aucun commentaire.

Si la ministre se dit soucieuse du dialogue social et être à l'écoute des organisations syndicales, dans les faits et au vu de ses réponses, rien ne bougera sur la politique actuellement mise en œuvre. Seule la mobilisation collective des salariés et retraités avec leurs organisations syndicales sera susceptible de faire changer la donne. Prochain rendez-vous de lutte, le 27 juin prochain, jour de mobilisation dans la Fonction Publique pour le pouvoir d'achat et contre la loi de transformation de la Fonction Publique.

Montreuil le 20 juin 2019

* Délégation : Laurent MEMBRE (Siaé), Laurent HEBERT et Nicolas Le NEDIC (Naval Group), Virginie PARENT et Yvon VELLY (SG FNTE)